

CIBA TIBAK MOUSS

254904

254914

254953

254954

254994

Détergent désinfectant alcalin moussant pour le nettoyage des sols, surfaces et matériels en industrie. Pouvoir mouillant, dégraissant et émulsifiant qui assure une parfaite détergence même à basse température et qui préserve la brillance des matériels.

LES + PRODUITS

- + Mousse optimale
- + Sans soude, sans chlore ni ammonium quaternaire (DDAC, BAC)
- + Compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc
- + Grande polyvalence
- + Fabriqué en France



MODE D'EMPLOI

Selon les conditions et le plan d'hygiène, procéder à un dégrossi et/ou un pré-lavage des surfaces à l'eau chaude puis appliquer le produit dans les conditions suivantes :

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Industries Agroalimentaires	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression. Surface par brossage	Ambiante	1 à 5%	5 à 15 min
Industries agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie ...)	Surface par trempage	Ambiante à 50°C	1 à 3%	5 à 30 min
Collectivité	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression			5 à 15 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application.

CIBA TIBAK MOUSS

254904

254914

254953

254954

254994

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	Liquide limpide moussant légèrement jaune
PH PUR (20°C)	12,1 ± 0,3
PH À 1% DANS L'EAU DISTILLÉE (20°C)	9,6 ± 0,5
DENSITE (20°C)	1,014 ± 0,005
VISCOSITÉ DYNAMIQUE (20°C)	< 10 mPa.s
DCO-VALEUR (20°C)	69 mg O2/g
PAYS DE FABRICATION	France
DLU	2 ans

RÉGLEMENTATION

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr). Non conforme pour une utilisation en production végétale biologique.

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : N-aminopropyl dodécyl propane 1,3-diamine (n° CAS 2372-82-9) à 2,5% (26g/litre)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Actif sur	Normes	Souches testées	Temps de contact
	EN1276** à 0,5% (3 g/l d'albumine bovine)	Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Listeria monocytogenes, Salmonella Typhimurium	5 min à 20°C
Bactéricide TP2, TP4	EN1276** à 0,5% / EN13697** à 0,5% (3 g/l d'albumine bovine)	Enterococcus faecium	1 min à 50°C
	EN13697** à 3% (3 g/l d'albumine bovine)	Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Listeria monocytogenes, Salmonella Typhimurium.	5 min à 20°C

CIBA TIBAK MOUSS

254904

254914

254953

254954

254994

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

Actif sur	Normes	Souches testées	Temps de contact
Levuricide TP2, TP4	EN 1650** à 0,5% (3 g/l d'albumine bovine)	Candida albicans	5 min à 20°C
	EN1650** à 0,5% (3 g/l d'albumine bovine)		1 min à 50°C
	EN 13697** à 1% (3 g/l d'albumine bovine)		5 min à 20°C

*Norme réalisée en conditions de propreté - **Norme réalisée en conditions de saleté

COMPOSITION

Contient : Éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasydium 1-5 %. Oxydes Amines 1-5 %. Alkyl polyglycoside 1-5 %.
Substance active : N-aminopropyl dodécyl propane 1,3-diamine (n° CAS 2372-82-9) à 2,5 % (26 g / L).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité. Fiche de données de sécurité sur notre site internet www.paredes.fr

STOCKAGE

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart des : Acides. Craint le gel.

Température de stockage : 0 – 30 °C

Ce produit est compatible avec tous les types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

CONDITIONNEMENT

RÉFÉRENCE	COLISAGE	PALETTISATION
254904	4 Bidons de 5kg	24 cartons par palette
254914	1 Bidon de 20kg	28 cartons par palette
254953 Quick connect	1 Fût de 200kg	4 fûts par palette
254954	1 Fût de 200kg	4 fûts par palette
254994	1 Conteneur de 1000kg	1 conteneur